Organismes de formation : comprendre les obligations juridiques pour créer son organisme de formation (niveau 1)

Objectifs

- Valider les démarches de création d'un organisme de formation
- Distinguer l'environnement de la formation professionnelle dans lequel évoluera l'organisme de formation (financements, acteurs...)
- Identifier la règlementation d'un organisme de formation
- Identifier les risques

Public

Tout professionnel souhaitant créer un organisme de formation

Pré-requis

Aucun

Programme

1/ Le cadre juridique de la formation professionnelle, en France

- Définition de la FPC
- La définition juridique d'une action de formation.
- La définition d'une formation certifiante

2/ Créer un organisme de formation

- Choisir la structure juridique qui portera l'organisme de formation
- Les démarches pour créer un organisme de formation
- Les obligations spécifiques pour les CFA.

3/ A quoi s'engage un organisme de formation ?

- Les obligations comptables d'un organisme de formation
- La possibilité d'affranchissement de la TVA et ses conséquences
- Le bilan pédagogique et financier

4/ Comprendre le système de financement de la formation professionnelle

- Qui sont les acteurs du financement de la formation professionnelle ?
- Qui finance quoi ?
- Ma formation sera-t-elle éligible au CPF ?

5/ Les différentes contractualisations pour un organisme de formation

- Qui seront mes formateurs ? Comment contractualiser avec eux ?
- Quelle contractualisation prévoir avec mes clients ?

6/ Certification des organismes de formation : de quoi parle-t-on ?

- Mon organisme de formation doit-il se faire certifier QUALIOPI?
- Les critères à respecter

7/ Quels sont les risques ?

- Quels sont les différents acteurs qui contrôlent les organismes de formation ?
- Que risque l'organisme de formation en cas de non-conformité ?

Méthodes pédagogiques

- Exercices pratiques de mise en situation
- Apports théoriques
- Remise d'un support à chaque participant
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Solange SECK,

Date(s)

SESSION 1

24 Juin 2024 9:00 / 17:30